

Premier classement exclusif des villes françaises championnes de la mobilité : Lyon, Paris et Rouen dans le trio de tête en 2019

Le think tank Les Clés de la Mobilité, en collaboration avec la société de location longue durée Athlon, dévoile son premier classement exclusif des villes françaises championnes de la mobilité en 2019, après une étude terrain auprès des 75 plus grandes villes de France en termes de population. Si de nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années, notamment pour abaisser l'empreinte carbone des transports publics, de nombreuses voies de progrès ont été identifiées.

TOP 10 DES VILLES « ATTRACTIVES » SUR LE PLAN DE LA MOBILITÉ EN 2019

1	Lyon	Qu'est-ce qu'une ville attractive sur le plan de la mobilité et des transports ? Selon les experts réunis au sein des Clés de la Mobilité (sociétés innovantes, chercheurs, urbanistes, spécialistes des déplacements urbains, fournisseurs de solutions et/ou services, etc.), il s'agit d'une ville qui dispose d'une proposition très diversifiée en matière de transports et qui sait être créative pour faciliter la mobilité au sein de l'agglomération et de ses alentours, tout en proposant une offre attractive sur le plan tarifaire pour que tous les habitants puissent en disposer, et enfin qui plébiscite une réduction drastique des rejets dans l'atmosphère en n'hésitant pas à innover.
2	Paris	
3	Rouen	
4	Bordeaux	
5	Bourges	
6	Saint-Denis	
7	Lille	
8	Vitry-sur-Seine	
9	Caen	
10	Marseille	

Lyon est la ville française la plus attractive : c'est elle qui a accompli le plus d'efforts pour mettre à disposition de ses habitants et entreprises une offre multiple, diversifiée et accessible de transports (bus, métro, tramway), de solutions de mobilité (vélos en libre-service et free-floating, trottinettes, autopartage, etc.), avec des objectifs environnementaux clairement affirmés. La métropole du Grand Lyon a ainsi mis en place une stratégie « Métropole intelligente » visant à inventer la ville de demain pour améliorer le quotidien de ses habitants. Dans ce contexte, elle participe par exemple au développement, à la coordination et à l'expérimentation de projets innovants à l'image des véhicules autonomes conçus par la société Navya.

Paris se distingue en parvenant à la seconde place du classement. En dépit de ses difficultés dans la gestion du trafic automobile, la ville est un véritable laboratoire pour toutes les nouvelles solutions de mobilité : développement de nouvelles solutions de mobilité, explosion des services d'autopartage et de free-floating, développement de nouvelles voies de circulation pour les deux roues, accroissement des zones facilitant la circulation piétonne, horaires étendus de service des transports en commun et accroissement significatif des bus hybrides, études réalisées autour d'éventuels futurs développements de la circulation des habitants sur la Seine, parc impressionnant de bornes de recharge électriques.

Troisième du classement : Rouen. La ville se distingue en étant l'une des rares à posséder une borne de recharge pour véhicules hydrogène depuis plusieurs années avec une volonté d'en développer le parc. Première ville à tester grandeur nature le partage de véhicules autonomes avec le « Rouen Normandy Autonomous Lab », Rouen est également très en avance dans l'accompagnement des entreprises pour une meilleure mobilité des salariés et la mise en œuvre de leur Plan de Déplacement Entreprise, obligatoire pour les sites de plus de 100 collaborateurs depuis le 1^{er} janvier 2018.

UN CLASSEMENT DÉCORRÉLÉ DU NOMBRE D'HABITANTS

Le premier enseignement de l'étude est que des villes de toute taille peuvent arriver à des résultats équivalents en termes de diversité et d'accessibilité des offres de transport et mobilité. Ainsi, Bourges, classée 5^{ème}, est presque 4 fois moins peuplée que Lille, classée 7^{ème}. Rouen, classée 3^{ème}, affiche près de cinq fois moins d'habitant que Lyon qui est en tête du classement.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- 52% des villes du classement interdisent certains types de véhicules de circuler sur leur territoire en cas de pics de pollution en s'appuyant soit sur Crit'Air ou des équivalents.

- Si la plupart des villes françaises comptent s'appuyer sur le développement des véhicules électriques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les systèmes d'incitation à l'achat sont presque absents de leur stratégie :

- Seules 3 villes – Paris, Marseille et Grenoble¹ – subventionnent l'achat d'une voiture électrique, et 38% des villes classées subventionnent l'achat d'un vélo électrique (entre 200€ et 400€) ;
- Plus d'un tiers des villes classées (38%) disposent de moins de 15 bornes de recharge, mais 86% prévoient d'en installer à des horizons variables (qui ne sont pas systématiquement fixés) ;
- Seules 4 villes du panel – Reims, Tourcoing, Saint-Étienne et Paris – subventionnent l'installation d'une borne de recharge.

- Les villes françaises sont dépendantes des motorisations thermiques dès lors qu'il s'agit de mettre en place un réseau de bus suffisamment dense et accessibles pour fournir une alternative crédible à la voiture individuelle : 62% des villes du classement font circuler encore plus de 80% de leurs bus en diesel ou essence, tandis que 6 d'entre elles ont réussi à se passer de ces motorisations – Dunkerque, Tourcoing, Metz, Lille, Nancy et Roubaix.

LES ENTREPRISES, GRANDES OUBLIÉES DES POLITIQUES DES TRANSPORTS

- Une ville classée sur trois ne propose aucune solution de conseil ni d'accompagnement aux entreprises basées sur leur territoire et dont les salariés se déplacent chaque jour vers leur territoire communal. Les entreprises bénéficient donc d'un appui inégal selon les territoires dans l'appréhension et l'optimisation de la mobilité de leurs salariés.

- Parmi les villes les plus mobilisées, Lyon anime des Plans de Déplacement Inter-Entreprise dans 17 de ses zones d'activité : organisation du covoiturage, mutualisation des données, etc. Roubaix réunit 4 fois par an les entreprises de son territoire pour écouter leur retour d'expérience et leurs besoins, et organise des balades à vélo pour les entreprises volontaires, afin d'inciter à son usage.

- Or, selon l'Insee², plus des deux-tiers des actifs français travaillent en dehors de leur commune de résidence. « Ce qui fait des entreprises des acteurs pivots pour faciliter et réduire l'impact environnemental de la mobilité urbaine et interurbaine de millions de citoyens, lors de leurs trajets domicile-travail et déplacements purement professionnels accomplis en pleine journée », explique Bruno Morizur, Président des Clés de la Mobilité et Président du spécialiste de la location longue durée de véhicules Athlon.

ENCORE TROP PEU DE DONNÉES ACCESSIBLES

- De manière générales, les données indispensables à cette étude (voir *Méthodologie* ci-après) ne sont accessibles qu'avec grande difficulté. De très nombreuses villes françaises ne rendent pas publiques les informations nécessaires à la bonne compréhension de leurs politiques des transports, et d'autres ne jouent pas le jeu de la vulgarisation pour rendre accessibles des enjeux complexes à leurs citoyens en quête de transparence.

¹ L'aide à Grenoble est limitée aux entreprises, à raison d'un VUL ou poids lourds par société

² Insee, Note n°1605, Maud Coudène & David Levy, 2016

- Ainsi, 30% des villes du classement ne dévoilent aucun objectif chiffré de baisse des rejets de CO₂ par les moyens de transports. 12% de ces villes ne détaillent pas la composition de leur flotte de bus, et 10% ne détaillent pas leur calendrier d'installation de nouvelles bornes électriques. Et ainsi de suite.

Rang	Ville
1	Lyon
2	Paris
3	Rouen
4	Bordeaux
5	Bourges
6	Saint-Denis
7	Lille
8	Vitry-sur-Seine
9	Caen
10	Marseille
21	Dunkerque
22	Nice
23	Rennes
24	Limoges
25	Nancy
26	Strasbourg
27	Avignon
28	Brest
29	Clermont-Ferrand
30	Montpellier
31	Dijon
32	La Rochelle
33	Tours
34	Boulogne-Billancourt
35	Mulhouse
36	Tourcoing
37	Reims
38	Metz
39	Besançon
40	Aix-en-Provence
41	Amiens
42	Toulon
43	Perpignan
44	Nîmes
45	Colmar
46	Nanterre
47	Créteil
48	Le Mans
49	Béziers
50	Rueil-Malmaison

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Les données présentées par l'étude *Villes Françaises & Mobilité* portent sur **les 75 communes les plus peuplées** de France métropolitaine et sont tirées d'un **questionnaire de 85 questions**. Les données ont ensuite été obtenues de deux manières :

Le questionnaire a été adressé aux 75 villes concernées (cabinets municipaux, directions des transports, *etc.*) entre octobre et novembre 2018 par email et par l'intermédiaire d'un questionnaire au format électronique ;

Les *Clés de la Mobilité* ont ensuite réalisé une enquête terrain approfondie en utilisant toutes les sources publiques disponibles pour vérifier les **réponses et étudier les villes n'ayant pas répondu aux premières sollicitations**, avec la rigueur d'une enquête de type journalistique.

Un barème a été défini par les *Clés de la Mobilité* pour établir le classement des 50 villes les plus attractives (état présent) et mobilisées (perspectives d'améliorations futures) pour la mobilité des citoyens et entreprises installés sur leur territoire ou transitant par celui-ci.

Ce barème, dont les critères bénéficient d'une **pondération égale**, a également été défini en fonction des initiatives et mesures prises en faveur de la réduction de l'impact environnemental de toutes les formes de mobilité.

À propos des Clés de la Mobilité

Nouveau-né dans l'univers de la mobilité, Les Clés de la Mobilité est un think-tank composé de professionnels et d'observateurs experts des modes de déplacement actuels et futurs. Sa vocation est de témoigner, d'analyser et d'anticiper sur la multi-modalité galopante des moyens de transport urbains, péri-urbains ou en zone rurale partout en France et dans le monde, sur terre, sur les mers ou dans les airs. Les Clés de la Mobilité analysent notamment chaque année l'évolution des modes de déplacement dans les principales villes françaises au travers du classement exclusif des villes françaises championnes de la mobilité.

Contacts presse :

Gauthier Bencheikh // Yannick Duvergé

☎ 07 77 26 54 59 // ☎ 06 89 44 64 07

lesclesdelamobilite@clai2.com